Autorisation parentale

D'OPÉRER UN PATIENT MINEUR



IDENTITÉ DU PATIENT MINEUR	ATTESTATION D'AUTORISATION PARENTALE D'OPÉRER
Nom :Prénom ://	L'autorisation parentale d'opérer doit obligatoirement être signée par les deux parents et/ou titulaires de l'autorité parentale du mineur. En l'absence de ces deux signatures, l'intervention ne pourra avoir lieu. Dans le cas où l'une des deux signatures ne peux être recueillie (parent éloigné,
Cas de l'absence d'une signature En cas d'impossibilité de recueillir l'une des deux signatures, nous vous demandons de bien vouloir renseigner l'attestation sur l'honneur au verso du présent formulaire et	destitution de l'autorité parentale,) veuillez joindre un justificatif et indiquer le motif au verso du présent formulaire. Pour la réalisation de la pré-admission, veillez à vous munir impérativement d'une pièce d'identité et de votre livret de famille.
de transmettre un justificatif au service des pré-admissions.	Parent et/ou titulaire de l'autorité parentale n°1 : Nom :
SIGNATURE PARENT N°1	Prénom :
FAIT LE : À : SIGNATURE :	Atteste autoriser l'intervention prévue à la date précédemment indiquée et avoir été suffisamment informé des modalités de prise en charge, d'intervention et d'anesthésie.
	Parent et/ou titulaire de l'autorité parentale n°2 : Nom : Prénom :
SIGNATURE PARENT N°2	Nom de naissance ://
FAIT LE : À : SIGNATURE :	Mail : Téléphone : Atteste autoriser l'intervention prévue à la date
	précédemment indiquée et avoir été suffisamment

informé des modalités de prise en charge,

d'intervention et d'anesthésie.